Chers parents,

Cela fait plusieurs années maintenant que l'école augmente ses effectifs à chaque rentrée scolaire. Ils seront plus de 175 en septembre prochain.

Toute l'équipe pédagogique ainsi que l'APEL et l'OGEC, œuvrent au quotidien pour offrir à tous vos enfants un environnement de qualité afin de favoriser leur apprentissage et leur bien-être.

Dans ce cadre, des projets sont en cours et verront le jour l'année prochaine.

- **Création d'une salle de motricité** afin de proposer de nouvelles activités aux petits comme aux grands
- Ravalement de toutes les façades et **réalisation d'une fresque** sur tous les murs de l'école, par une artiste de la région, afin d'égayer l'école
- Renforcement de l'équipe pédagogique avec **une nouvelle ASEM** pour les petits, afin de les accompagner au mieux dans leurs premiers apprentissages.

Cela nécessite d'importants investissements, qui se rajoutent à l'augmentation des charges que vous connaissez. Cela nous oblige à augmenter un peu les rétributions scolaires (montant dans le coupon réponse joint).

Nous vous remercions pour votre compréhension et sommes ravis de vous découvrir ou retrouver pour une nouvelle année 2023/2024.

Flore Jamin

Le bureau OGEC

ECOLE SAINT JOSEPH - LA MADELEINE

COUPON REPONSE OGEC 2023/2024

(A rendre dans une enveloppe <u>le jour de la rentrée</u> avec le règlement ou les informations de prélèvement)

PARENTS

NOM:_____PRENOM:_____

NOM:_____PRENOM:_____

ENFANTS

NOM	PRENOM	CLASSE 2023/2024

MONTANT DES RETRIBUTIONS 2023/2024

1er enfant: **275€** 2ème enfant: **260€** 3ème enfant: **190€**

<u>Au total:</u> 1 enfant scolarisé: **275€** 2 enfants scolarisés: **535€** 3 enfants scolarisés: **725€**

Forfait accueil Très Petite Section (enfants de 2 ans): 15€ par mois de présence (le montant sera convenu avec Flore JAMIN)
(*Ces rétributions intègrent un montant de 5€ par enfant pour la participation aux sorties scolaires*)

CHOIX DU MODE DE REGLEMENT *(case à cocher)*

❏ **Règlement au comptant par virement** → *<u>RIB ci-dessous,</u> virement effectué le:_____*
<u>Remise de 2% soit:</u> ❏ 1 enfant 269,50€ ❏ 2 enfants 524,30€ ❏ 3 enfants 710,50€

❏ **Règlement au comptant par chèque** → *<u>A libeller à l'ordre de OGEC ECOLE ST JOSEPH</u>*
<u>Remise de 2% soit:</u> ❏ 1 enfant 269,50€ ❏ 2 enfants 524,30€ ❏ 3 enfants 710,50€

❏ **Règlement en 3 prélèvements automatiques** → *<u>Fournir mandat SEPA + RIB</u>*
❏ 1 enfant 275€ ❏ 2 enfants 535€ ❏ 3 enfants 725€
(*Date des prélèvements: 20 Janvier 2024 / 20 Février 2024 / 20 Mars 2024)*

<u>Pour tout règlement par virement, merci d'indiquer nom+prénom du (des) élève ainsi que sa classe</u>

<u>RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE</u>
OGEC ST JOSEPH LA MADELEINE
IBAN: FR76 3000 3014 7300 0372 6644 813
BIC: SOGEFRPP
DOMICILIATION: SG ST NAZAIRE - 44 Rue du Général de Gaulle - 44600 ST NAZAIRE